Bac Général HLP + SES (Humanités, littérature et philosophie et Sciences économiques et sociales)

SUJET D'EXAMEN (SESSION OFFICIELLE)

Sciences économiques et sociales - Session 2022

Sujet de l'examen national tel que publié pour la session indiquée. Source : sujets nationaux publiés par le ministère chargé de l'examen et les services académiques. Document mis à disposition par FormaV pour la révision.

Toutes les annales et leurs corrigés : https://bac-hlp-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2022

Sciences économiques et sociales

JOUR 1

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13.

Le candidat traite au choix le sujet de dissertation ou l'un des deux sujets d'épreuve composée (sujet A ou sujet B).

Il indique sur sa copie le sujet choisi.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- *de répondre à la question posée par le sujet ;*
- *de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;*
- *de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;*
- *de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Comment peut-on expliquer les échanges internationaux ?

DOCUMENT 1

Acteur encore marginal au milieu des années 1990, la Chine compte désormais pour 16,3 % des importations mondiales de produits primaires, largement devant les États-Unis (8,7 %) et le Japon (6,6 %). En 2017, ses importations de pétrole ont dépassé celles des États-Unis ; elle est aussi le premier importateur de charbon, de minerai de fer et d'oléagineux (deux tiers du commerce mondial de soja).
Cet essor de la demande chinoise, lié à l'intense activité industrielle du pays et à l'élévation du niveau de vie de sa population, soutient la hausse des cours mondiaux. La Chine est devenue un client majeur pour nombre de pays producteurs de produits primaires, qui ont bénéficié de son appétit colossal et en sont désormais dépendants. En 2016, elle absorbait ainsi un quart des exportations du Pérou et du Brésil, 30 % des exportations de l'Australie et du Chili et 38 % de celles du Gabon.
[...]
Quarante ans de développement économique ont fait de la Chine le principal acquéreur des ressources naturelles de la planète. Le pays cherche aujourd'hui à sécuriser ses approvisionnements en investissant dans les secteurs miniers et les infrastructures de transport en Amérique latine, en Afrique et le long de la Route de la soie[1].

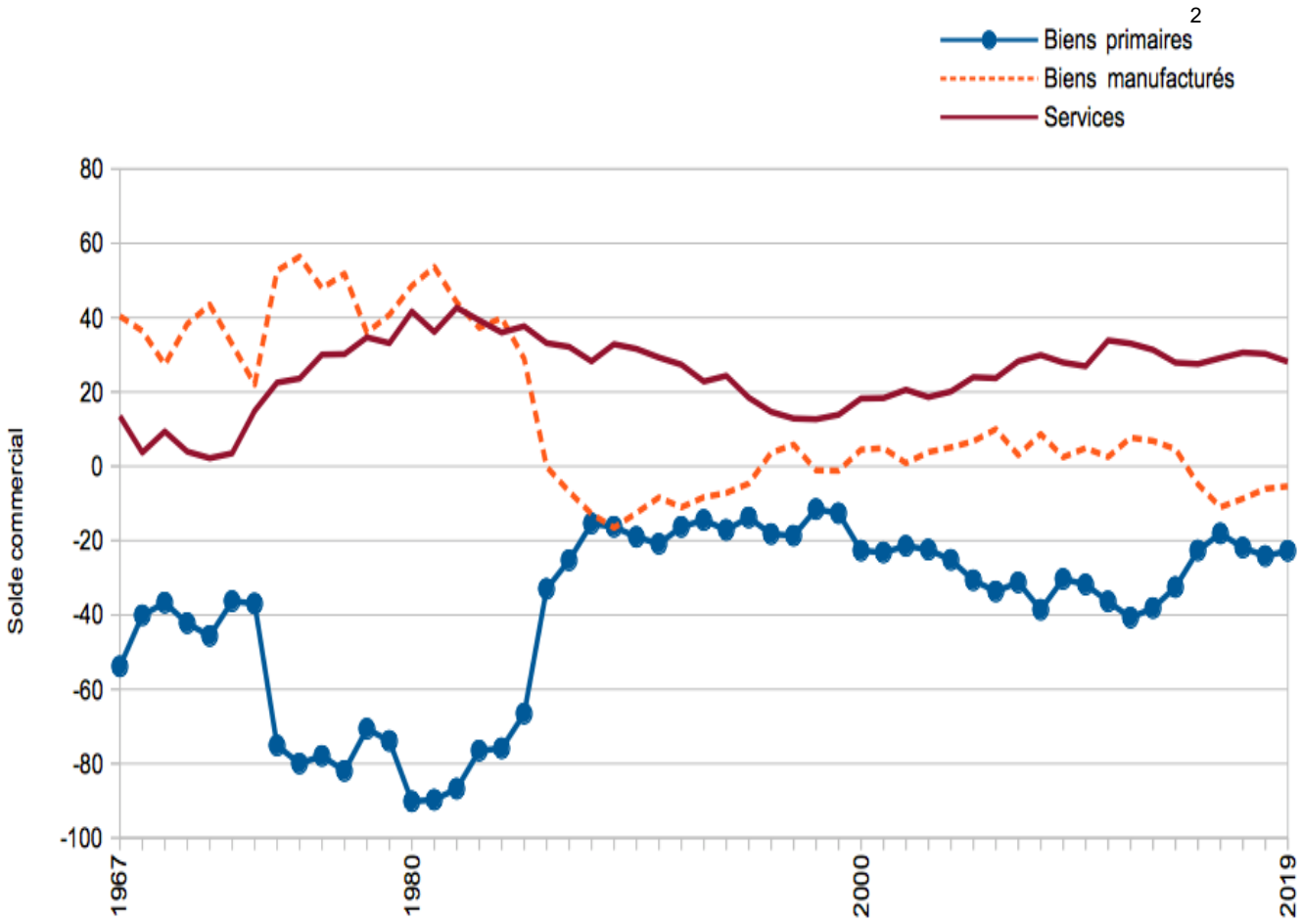
Source : Françoise LEMOINE, *«* Importations de produits primaires, La Chine bouleverse les marchés mondiaux *»*, *in* Isabelle BENSIDOUN et Jézabel COUPPEY-SOUBEYRAN (dir.), *Carnets graphiques, L'économie dévoile ses courbes*, CEPII, 2018.

1 : La Route de la soie est un réseau ancien de routes commerciales reliant l'Asie et l'Europe.

DOCUMENT 2

Spécialisation commerciale de la France en produits primaires, manufacturés et services

Contribution au solde commercial[1], 1997-2019
(en millième de la somme des importations et des exportations)



Source : CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), profils pays, base CHELEM, 2021.

Lecture : En 1967, les biens manufacturés contribuent à hauteur de 40 € pour 1000 € de solde commercial (différence entre les exportations et les importations), alors que les biens primaires y contribuent négativement pour 55 €.

1 : Dans le cas présent, le solde commercial inclut les biens et services et se confond donc avec la notion de « solde extérieur ».

2 : Les produits primaires regroupent les secteurs de l'énergie, des minerais et de l'agriculture.

DOCUMENT 3

Production et commerce extérieur de la France en produits textiles en 2015

valeur en millards d'euros

	Produits de la fabrication textile	Produits de l'habillement	Produits en cuir et chaussures	Ensemble des produits textiles
Production	**6,8**	**5,4**	**4,2**	**16,4**
Importations, dont :	**6,1**	**20,5**	**9,9**	**36,5**
importations venant d'Asie	*2,3*	*12,6*	*5,4*	*20,3*
importations venant de l'UE	*3,1*	*4,3*	*3,8*	*11,2*
Exportations, dont :	**3,9**	**9,5**	**8,6**	**22,0**
exportations vers l'Asie	*0,4*	*1,5*	*2,6*	*4,5*
exportations vers l'UE	*2,2*	*6,0*	*3,9*	*12,1*

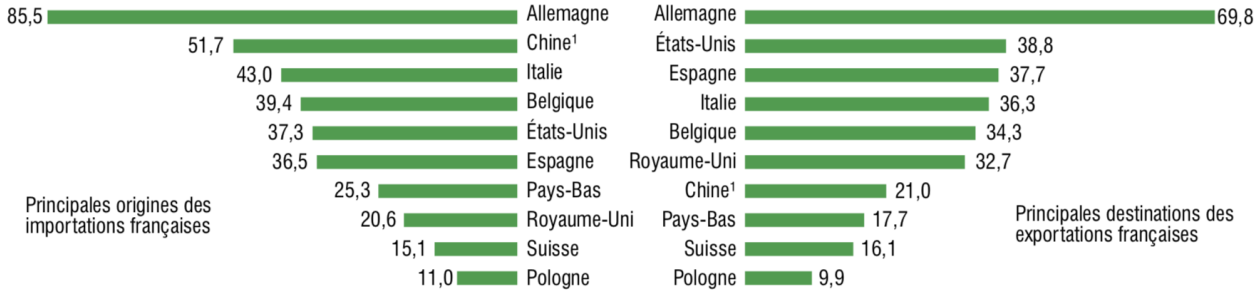
Lecture : en 2015, la France produit pour 4,2 milliards d'euros de produits en cuir et de chaussures. Elle en importe pour 9,9 milliards et en exporte pour 8,6 milliards.

Champ : unités légales résidentes.

Source : Bruno LAHAYE, « L'Industrie textile en France : une production mondialisée, sauf pour les produits de luxe et les textiles techniques », *INSEE Première*, n°1714, 2018.

DOCUMENT 4

Principaux partenaires de la France à l'importation et à l'exportation en 2018, en milliards d'euros



1 : Non compris Hong Kong.

Champ : échanges de biens, hors commerce intracommunautaire inférieur à 460 000 euros et hors matériel militaire.

Source : d'après INSEE Références – Échanges extérieurs, 2020.

Lecture : En 2018, la France importe pour 85,5 milliards d'euros de biens en provenance d'Allemagne et y exporte pour 69,8 milliards d'euros.

Épreuve composée

Si le candidat choisit l'épreuve composée, il traite au choix le sujet A ou le sujet B.

ÉPREUVE COMPOSÉE - SUJET A

Cette épreuve comprend trois parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.
Partie 2 - Étude d'un document : il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information.
Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(4 points)*

Quels sont les objectifs de la politique européenne de concurrence ?

Deuxième partie : Étude d'un document *(6 points)*

Taux de croissance annuel moyen des dépôts mondiaux de demandes de brevet (en %)

Type de technologies	Taux de croissance annuel moyen (en %)	
	1975-2005	2006-2011
Biocarburants	9	13
Énergie solaire thermique	3	24
Énergie solaire photovoltaïque	10	33
Énergie éolienne	9	<u>27</u>
Dépôts mondiaux de demande de brevet	3	6

Source : d'après www.wipo.int (World Intellectual Property Organisation, Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle), août 2014.

Questions :

1. À l'aide du document, vous présenterez, pour les dépôts de brevets du secteur de l'énergie éolienne, la valeur du taux de croissance (donnée soulignée) et son évolution entre les deux périodes. *(2 points)*

2. À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que l'innovation peut aider à repousser les limites écologiques de la croissance dans le secteur de l'énergie. *(4 points)*

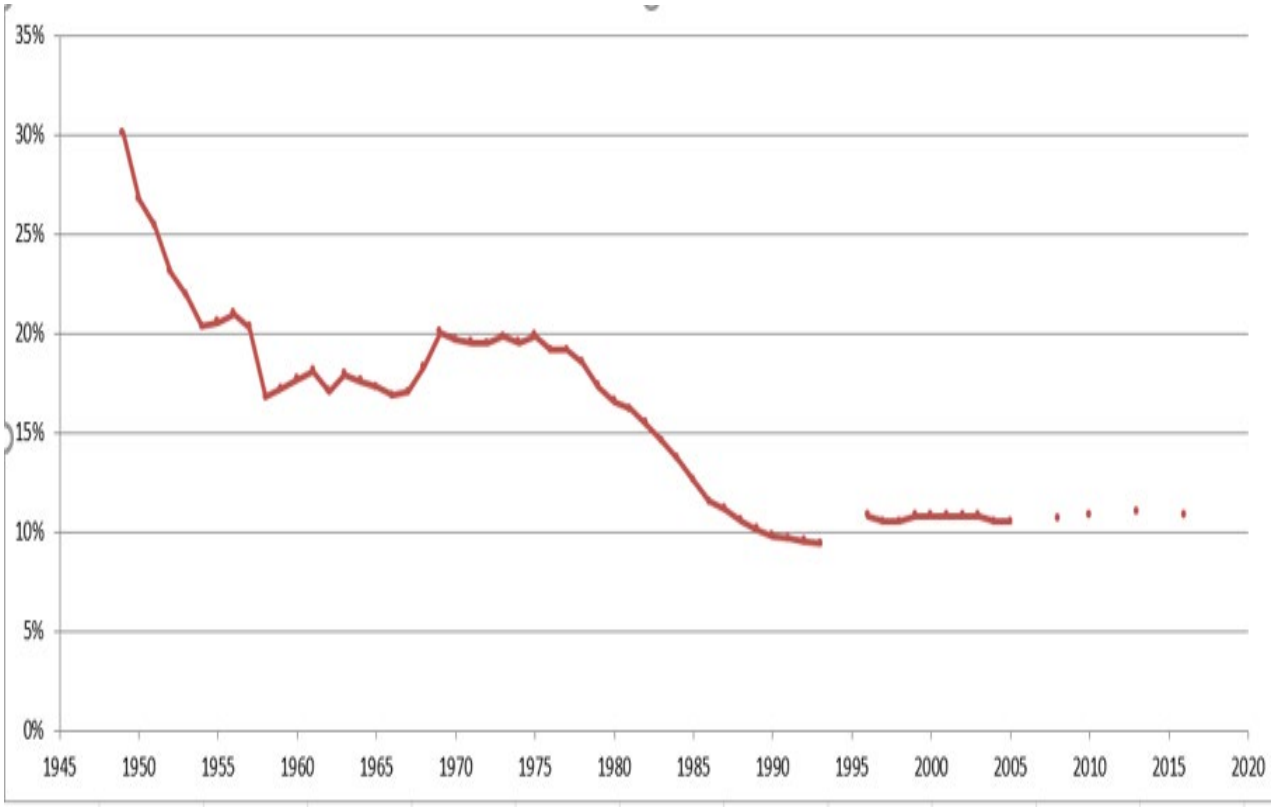
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire *(10 points)*

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'action collective a connu de multiples transformations.

DOCUMENT 1

La syndicalisation[1] des salariés en France depuis 1949
(en % des salariés)



Champ : Ensemble des salariés de plus de 15 ans – France métropolitaine.

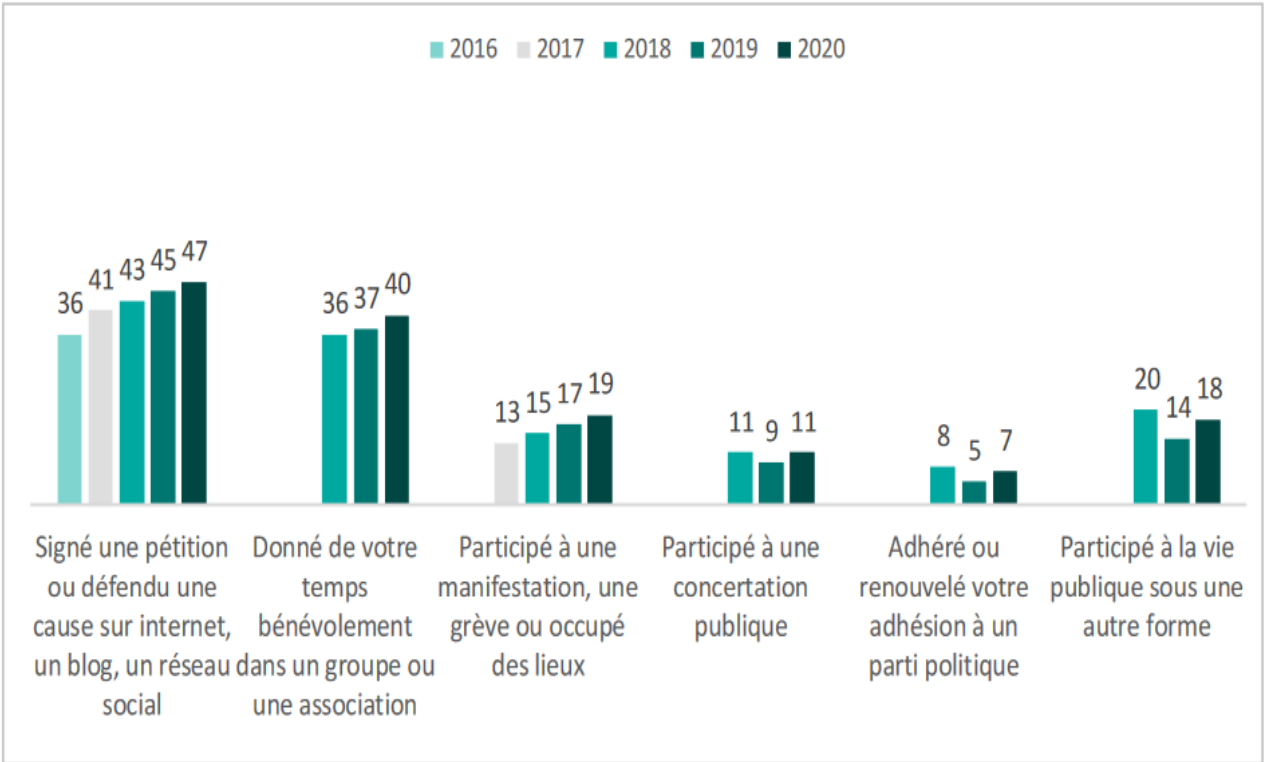
Source : DARES, *La syndicalisation*, rubrique Données, octobre 2018.

Note : Les enquêtes n'ont pas été menées à certaines périodes.

1 : La syndicalisation est ici mesurée par le pourcentage de salariés ayant adhéré à un syndicat.

DOCUMENT 2

Formes de participation déclarées par les 18-30 ans (en %)
« Au cours des douze derniers mois, avez-vous… ? »



Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Source **:** d'après Lucie BRICE MANSENCAL, Manon COULANGE, Colette MAES, Jörg MÜLLER, *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2020*, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) 2020.

Note : certaines données ne sont pas disponibles.

Lecture : en 2020, 47% des jeunes âgés de 18 à 30 ans déclarent avoir signé une pétition ou défendu une cause sur internet, un blog, un réseau social.

DOCUMENT 3

Si les conflictualités dans et entre les espaces publics méritent d'être interrogées, c'est qu'elles se renouvellent sans cesse au gré des conjonctures et des contextes […]
La fin des années 1970 et le début des années 1980 marquent l'avènement de ce que de nombreux auteurs ont qualifié de *nouveaux mouvements sociaux*, constitués des luttes féministes, des luttes environnementalistes ou encore des luttes antiracistes. L'idée défendue par ces travaux est le passage d'une lutte structurée autour de la classe sociale à des luttes marquées par la revendication d'émancipation. En France, le sociologue Alain Touraine voit par exemple dans ces *nouveaux mouvements sociaux* l'émanation d'une société post-industrielle, dans laquelle les mouvements ouvriers s'affaiblissent au profit de nouvelles formes de contestation revendiquant liberté, autonomie et autogestion dans les différentes sphères de la vie sociale […]
Accéder à la sphère publique globale apparaît souvent pour les minorités comme une nécessité pour que leurs revendications soient mises à l'agenda politique. Elles sont ainsi contraintes de lutter pour la visibilité et la reconnaissance en mettant en place des actions visant à publiciser leur cause auprès de plusieurs instances (médias, pouvoirs publics, etc.). Jean-Philippe De Oliveira montre comment la mobilisation des associations de lutte contre le sida – Act'Up et Aides – a permis, à terme, la reconnaissance des groupes LGBT[1] par l'État français ainsi qu'au sein du discours public. Néanmoins, la plupart des mobilisations collectives restent à l'ombre des grands médias : moins de 5 % des manifestations font ainsi l'objet d'un article dans la presse nationale par exemple.

Source : Marion DALIBERT, Nelly QUEMENER, « Rapports sociaux et hégémonie. Conflictualités dans les espaces publics », *Études de communication*, 2017.

1 : groupes LGBT : groupes de personnes lesbiennes, gays, bi-sexuelles et transsexuelles.

ÉPREUVE COMPOSÉE - SUJET B

Cette épreuve comprend deux parties :

Partie 1 - Mobilisation des connaissances : il est demandé au candidat de répondre aux trois questions proposées en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme.

Partie 2 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire : il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- *en développant un raisonnement ;*
- *en exploitant les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- *en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances *(10 points)*

Question 1 (4 points)

Montrez que le progrès technique peut engendrer des inégalités de revenus.

Question 2 (3 points)

Présentez deux facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social.

Question 3 (3 points)

Présentez deux descripteurs de la qualité des emplois.

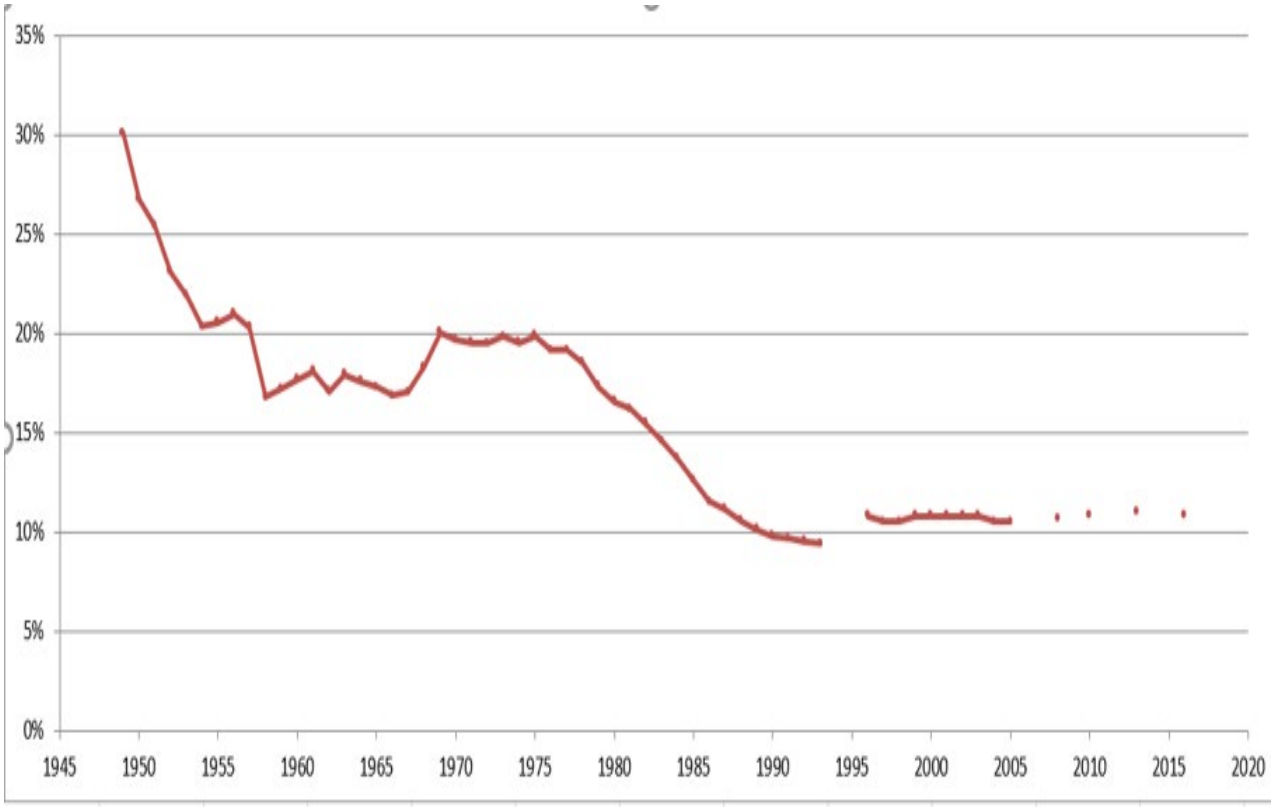
Deuxième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire ***(10 points)***

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'action collective a connu de multiples transformations.

DOCUMENT 1

La syndicalisation[1] des salariés en France depuis 1949
(en % des salariés)



Champ : Ensemble des salariés de plus de 15 ans – France métropolitaine.

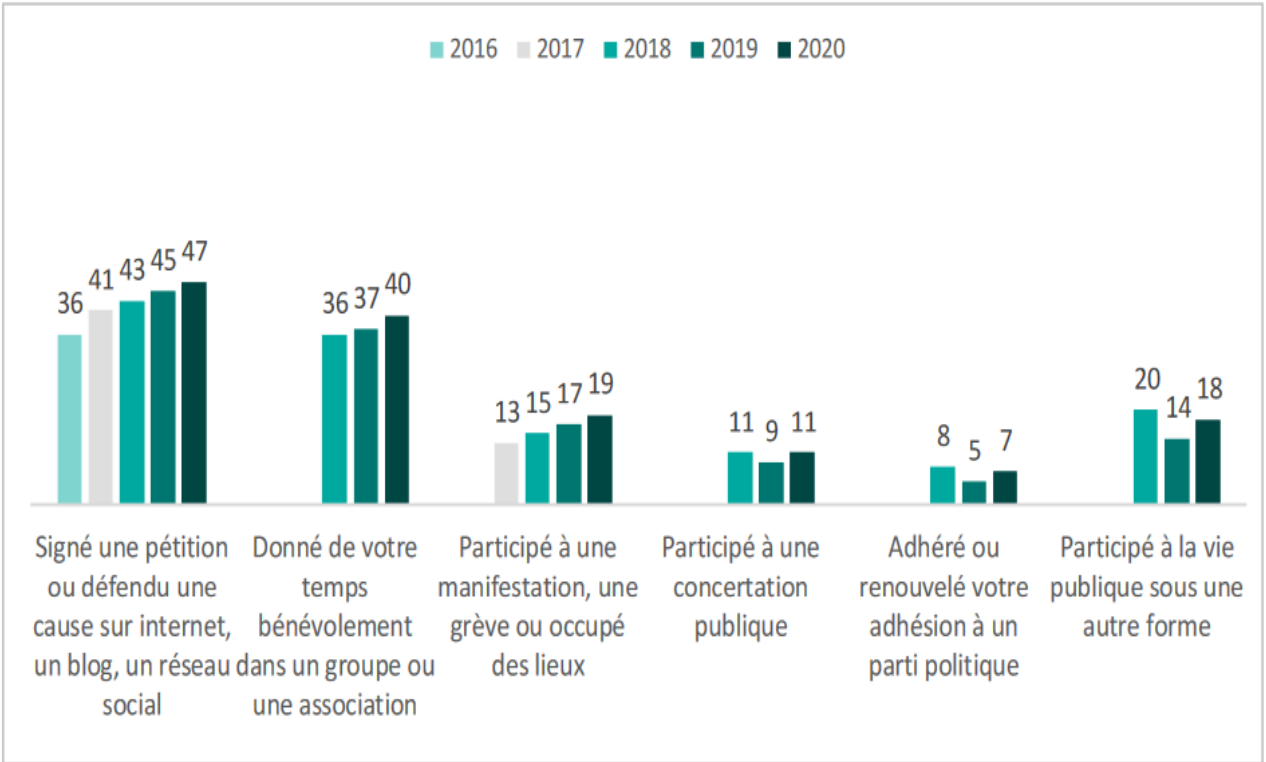
Source : DARES, *La syndicalisation*, rubrique Données, octobre 2018.

Note : Les enquêtes n'ont pas été menées à certaines périodes.

1 : La syndicalisation est ici mesurée par le pourcentage de salariés ayant adhéré à un syndicat.

DOCUMENT 2

Formes de participation déclarées par les 18-30 ans (en %)
« Au cours des douze derniers mois, avez-vous… ? »



Champ : Ensemble des jeunes âgés de 18 à 30 ans.

Source **:** d'après Lucie BRICE MANSENCAL, Manon COULANGE, Colette MAES, Jörg MÜLLER, *Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2020*, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) 2020.

Note : certaines données ne sont pas disponibles.

Lecture : en 2020, 47% des jeunes âgés de 18 à 30 ans déclarent avoir signé une pétition ou défendu une cause sur internet, un blog, un réseau social.

DOCUMENT 3

Si les conflictualités dans et entre les espaces publics méritent d'être interrogées, c'est qu'elles se renouvellent sans cesse au gré des conjonctures et des contextes […]
La fin des années 1970 et le début des années 1980 marquent l'avènement de ce que de nombreux auteurs ont qualifié de *nouveaux mouvements sociaux*, constitués des luttes féministes, des luttes environnementalistes ou encore des luttes antiracistes. L'idée défendue par ces travaux est le passage d'une lutte structurée autour de la classe sociale à des luttes marquées par la revendication d'émancipation. En France, le sociologue Alain Touraine voit par exemple dans ces *nouveaux mouvements sociaux* l'émanation d'une société post-industrielle, dans laquelle les mouvements ouvriers s'affaiblissent au profit de nouvelles formes de contestation revendiquant liberté, autonomie et autogestion dans les différentes sphères de la vie sociale […]
Accéder à la sphère publique globale apparaît souvent pour les minorités comme une nécessité pour que leurs revendications soient mises à l'agenda politique. Elles sont ainsi contraintes de lutter pour la visibilité et la reconnaissance en mettant en place des actions visant à publiciser leur cause auprès de plusieurs instances (médias, pouvoirs publics, etc.). Jean-Philippe De Oliveira montre comment la mobilisation des associations de lutte contre le sida – Act'Up et Aides – a permis, à terme, la reconnaissance des groupes LGBT[1] par l'État français ainsi qu'au sein du discours public. Néanmoins, la plupart des mobilisations collectives restent à l'ombre des grands médias : moins de 5 % des manifestations font ainsi l'objet d'un article dans la presse nationale par exemple.

Source : Marion DALIBERT, Nelly QUEMENER, « Rapports sociaux et hégémonie. Conflictualités dans les espaces publics », *Études de communication*, 2017.

1 : groupes LGBT : groupes de personnes lesbiennes, gays, bi-sexuelles et transsexuelles.